

## **56 camions-restaurants vont s'installer à partir de juillet dans les rues de Paris**

**56 camions-restaurants ont été sélectionnés par la Ville de Paris, dans le cadre de son appel à candidature lancé en avril dernier. Les parisiens pourront découvrir leurs spécialités culinaires dès le mois de juillet.**

Anne Hidalgo s'est engagée à soutenir et encourager l'innovation à Paris, capitale mondiale de la gastronomie. La cuisine de rue, et plus spécifiquement les camions-restauration, participe pleinement à la renommée de la capitale en matière de cuisine. Les camions-restaurants, nouvelle tendance culinaire appréciée des parisiennes et parisiens, auront ainsi leur place à Paris dès le mois de juillet.

Olivia Polski, adjointe à la Maire en charge du commerce et de l'artisanat, a en effet annoncé début avril la mise à disposition d'emplacements pour ces camions de restauration dits « popotes roulantes » au Québec, définis en étroite concertation avec les mairies d'arrondissement.

56 camions-restaurant viennent ainsi d'être retenus pour se partager ces emplacements, sur 158 candidatures reçues. Le processus de sélection s'est fondé sur des critères concrets, tels que l'originalité, l'esthétique, la capacité à s'insérer dans l'espace urbain, la part accordée aux produits frais, issus de l'Économie Sociale et Solidaire, biologiques et locaux, mais aussi d'importantes conditions environnementales, parmi lesquelles le respect du Plan de lutte contre la pollution.

Les commerçants retenus pour leur savoir-faire, dont une part sont labellisés par le CERVIA, proposeront aux parisiens des produits de qualité et créatifs : bagels gourmands, crêpes indiennes, burgers des terroirs, menu thaï, bocaux maison...

« En ouvrant ces emplacements, Paris a tenu à accompagner et à soutenir cette nouvelle tendance sous l'angle de l'innovation et de la qualité des produits proposés. Je me réjouis du nombre de candidatures reçues et de leur qualité », salue Olivia Polski.

« Cet engouement pour l'appel à candidature témoigne de la capacité des restaurateurs à innover et à se réinventer sans cesse, ainsi que de l'attractivité commerciale du territoire parisien. Paris est la capitale de la gastronomie et démontre chaque jour qu'elle a tous les atouts en main pour le rester », se réjouit l'adjointe à la Maire.

Ces camions-restaurant bénéficieront d'une autorisation d'installation dès le mois de juillet et pour une durée d'un an. À l'issue de cette période, la Ville effectuera un premier bilan qui permettra si besoin d'améliorer encore davantage la pertinence des emplacements et la qualité des projets retenus.